

Etaient présents :

Mme Le Costaouëc, Directrice et présidente du conseil

Mmes Brasquer, Brasseur, Chognot, Crasnier, Franciscovich, Garcia, Launay, Lebas, Pelleray, Ziolo, enseignantes

Mme Träsch psychologue scolaire

Mme Louchart, maire adjoint chargée des affaires scolaires

Mademoiselle Fréchin Amélie responsable du périscolaire de l'école des platanes

Monsieur Wassou Judex responsable du périscolaire sur la ville

Mmes Delmas Dupont, Fronteau, Handichi, Leclerc-Flèche, Nieto, Penn; Mrs Alexandre, Duval, Sachs délégués des parents d'élèves

Etaient excusés : Mr Mourgues, Inspecteur de l'Education Nationale

Mme Lebailly, membre du RASED

Mme Drouineau DDEN (Délégué Départementale de l'Education Nationale)

I. Présentation de l'équipe enseignante et des effectifs de classe :

CYCLE II

Madame	LAUNAY	CPa	30
Madame	CHOGNOT	CPb	30
Madame	GARCIA	CE1a	31
Madame	BRIAND	CE1b	30

CYCLE III

Mademoiselle	LEBAS	CE2a	24
Madame	BRASSEUR	CE2b	25
Madame	ZIOLO	CM1a	24
Madame	PELLERAY	CM1b	24
Madame	FRANCISCOVICH	CM2a	26
Mesdames	LE COSTAOUËC / CRASNIER	CM2b	24

TOTAL des effectifs : 268

Madame BRASQUER ZIL

II. Nouvelle organisation du RASED :

Cette année, le RASED est constitué de 2 personnes: Mme TRÄSCH, psychologue scolaire et Mme LEBAILLY enseignante.

Mme Träsch intervient de la petite section au CM2, sur les communes du Perray, Les Essarts le Roi et Levis st Nom. La personne nommée sur le poste de maître G étant en arrêt de maladie, Mme Träsch est la seule personne présente sur le RASED.

Elle effectue des bilans psychologiques à la demande des familles et des enseignants pour mener ensuite un travail avec la famille pour les aides extérieures et avec l'enseignant pour adapter l'enseignement. Elle intervient également dans le suivi des élèves handicapés et des orientations scolaires.

Madame Träsch tient une permanence téléphonique tous les lundis matin au 01 30 46 33 30. Il y a également un répondeur et une adresse mail: rasedleperray@gmail.com. Ces coordonnées sont affichées dans le panneau devant l'école et sont disponibles sur une plaquette délivrée à la demande.

III. Périscolaire:

- Cette année, il y a 5 groupes d'études à l'école des platanes. Ces études sont tenues par des étudiants et des enseignantes. Les enfants sont pris en charge de 16h30 à 18h30 : ½ heure de détente avec goûter, un temps réel d'étude d'une heure par groupe classe, de 17h à 18h où les parents ne peuvent pas venir les chercher, puis ½ heure de garderie.
- Activités et sécurité pendant le temps de cantine:
6 animateurs sont présents sur l'école des Platanes: 2 dans la cour des grands, 2 dans la cantine dont 1

qui va ensuite dans la cour des petits et 2 dans la salle de jeux de société. Pendant ce temps de midi, aucun enfant n'a le droit de circuler dans les couloirs ou de pénétrer dans une salle de classe. Dans la cour des grands un planning pour le foot a été mis en place afin que tous puissent profiter de la cour. Il y a 2 jours avec foot et 2 jours sans foot. Les enfants venus sans blouson à l'école sont obligés de rester en salle de jeux pendant l'hiver. Les élèves de cycle 2 et de cycle 3 sont séparés dès la fin de leur repas afin d'éviter les incidents entre petits et grands.

Remarque est faite sur le manque de respect des enfants envers les adultes et de la difficulté croissante à les gérer.

IV. Axes du nouveau projet d'école :

a) Le projet d'école s'orientera autour de trois axes :

- L'axe pédagogique : Améliorer la syntaxe orale et écrite
Donner le goût d'apprendre et de mener un travail à son terme
Améliorer l'autonomie et gérer l'hétérogénéité
- L'axe éducatif : Développer la solidarité et l'entraide
Améliorer le respect entre les élèves et des élèves envers les adultes
- L'axe culturel : développer la culture humaniste et scientifique (visites de musées, sorties au théâtre ou au cinéma , apprentissage du jeu d'échecs)

V. Les enseignements spécifiques :

- L'anglais :

Toutes les classes de cycle 3 reçoivent un enseignement en anglais. Cet enseignement au cycle 2 ne peut se faire que si les 2 écoles du Perray peuvent le mettre en place. Les moyens en personnes habilitées ne permettent pas d'envisager un enseignement au cycle 2 cette année.

- L'informatique :

Tous les enfants de l'école peuvent recevoir un enseignement de l'informatique. Chaque enseignant décide de ce qu'il veut faire. En général les classes travaillent avec l'EVS par ½ groupe. Actuellement tous les élèves de cycle 3 bénéficient de cours en informatique et les élèves de CM2 entreront en 6^{ème} en possession du B2i.

- Le soutien (APE) est une des actions de tous les projets d'école. Au Perray, il s'organise en 3 séances de 40 minutes maximum par semaine sur le temps de midi, par groupe de 2 ou 3 élèves et maximum 6, pour un total de 50h face aux enfants. Les enseignants consacrent les 10h restantes à la concertation et à la préparation de ces séances.
- Rôle des délégués de classe: Les délégués sont élus pour un an. Ils représentent leur classe lors des conseils d'enfants. Cette année, nous avons programmé 4 conseils sur différents thèmes : règlement de la cour, le développement durable, la solidarité, la cantine (le 2/12/2010).
 - Liaison CM2/6^{ème} : des activités sportives devraient être organisées ainsi que la visite du collège en juin 2011.
 - Liaison GS/CP : il est prévu d'organiser une réunion de cycle 2 afin d'envisager des activités en lien avec la maternelle car à ce jour nous rencontrons des difficultés à mettre en place une réelle liaison.
 - Les évaluations CE1 et CM2: Les évaluations CE1 auront lieu vers le mois de mai et celles des CM2 vers le mois de janvier

VI. Projets de classes :

L'école bénéficie d'un intervenant en sport 10 heures par semaine (soit 1h par classe) et d'une séance de piscine par classe et par semaine sur toute l'année.

Toutes les classes participent au prix des Incorruptibles, prix de littérature de jeunesse. Chaque classe lit 6 livres et chaque enfant vote pour celui qu'il préfère. De ce fait des activités autour du livre pourront être mises

en place.

Une classe de découverte est en cours d'organisation pour les 2 classes de CM2. Elle devrait avoir lieu en avril ou mai 2011.

La classe de Madame Pelleray envisage une activité équitation sur 10 séances d'apprentissage. Le projet est en cours.

6 classes (les 2 CE1, CM1a, les 2 CM2) pourront bénéficier d'un apprentissage du tennis avec le club du Perray si le projet est accepté par Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale.

Les classes de cycle 2 ont visité la bergerie de Rambouillet. Les CP ont travaillé sur le thème de la laine et les CE1 sur le lait.

Les CE2 iront au musée archéologique de St Germain en Laye.

Les classes de cycle 3 ont bénéficié d'une visite atelier à l'exposition Claude Monet au Grand Palais.

Les 2 CM2 bénéficient d'une intervention de la Croix Rouge pour l'apprentissage des gestes de premiers secours.

Les élèves de CM2 ont participé à la commémoration du 11 novembre. Ils ont lu des lettres de poilus et chanté.

Les CE2b, CM1b et les 2 CM2 iront au palais du Roi de Rome pour l'exposition Montparnasse années trente.

Tous les élèves de cycle 3 bénéficient d'un enseignement du jeu d'échecs.

Les enseignantes de CE2 renouvellent leur demande de passer le permis piéton en partenariat avec la police nationale.

Toutes les classes sont affiliées à l'USEP. Le calendrier des rencontres n'est pas encore fixé.

VII. Le contrat « emploi de vie scolaire » :

La personne qui a été embauchée sur un emploi de vie scolaire a obtenu un nouveau contrat qui s'arrête le 31 mars 2011, renouvelable par tranche de 6 mois. Nous ne savons pas s'il sera renouvelé sachant que les nouvelles directives ministérielles tendent à supprimer les postes d'EVS.

VIII. Bilan des demandes de travaux :

Toute l'équipe pédagogique remercie la municipalité pour les travaux et les investissements réalisés.

Les travaux et investissements réalisés par la mairie :

- complément de mobilier pour la classe de Madame Labouise
- tableau de classe pour la classe de Mme Chognot
- mobilier pour la bibliothèque: bacs à roulettes
- un tableau Velleda dans la classe de Mme Brasseur
- un rideau pare soleil pour une porte chez Mme Brasseur

Les travaux demandés au budget 2010:

- peinture des murs d'1 classe
- panneaux d'affichage en liège dans le reste des couloirs et dans la salle des maîtres
- peinture du tableau de classe de Mme Briand

Demandes d'investissement (rangées par ordre de priorité):

- stores sur les portes des classes de Mmes Brasseur, Lebas et Le Costaouëc et voile occultant dans la salle informatique (stores inexistant à ce jour)
- une connexion internet dans la salle des maîtres afin de faciliter l'accès aux informations (qui nous parviennent de plus en plus par voie numérique) à tous les enseignants
- étagères murales dans la salle des maîtres
- des étagères en fond de classe pour 2 classes et un placard
- 2 fauteuils de bureau pour les classes de CM2

IX. La sécurité aux abords de l'école :

L'action **Pédibus** permet de diminuer le nombre de voitures devant l'école. Cette action est très positive; la ligne existante fonctionne très bien. Il serait bon d'ouvrir une nouvelle ligne. Toutes les personnes intéressées par la création d'une ligne supplémentaire doivent se faire connaître en mairie

La mise en œuvre du dépose minute est positive. Nous rappelons aux parents qu'ils ne doivent sortir de leur véhicule que 2 minutes pour garder l'efficacité de ce fonctionnement et que les enfants doivent descendre côté trottoir pour des raisons évidentes de sécurité.

D'autre part, Madame Louchart nous confirme qu'un agent de sécurité est prévu toute l'année pour assurer

l'entrée de 8h30 et la sortie de 16h30.

X. Photocopies du compte-rendu du conseil d'école:

Madame Louchart explique que pour les conseils d'école, la mairie imprime environ 3000 pages. De très nombreux compte-rendus de conseil d'école restent dans le fond des cartables et ne sont pas lus. Dans un souci de protection de l'environnement, Madame Louchart demande s'il serait possible de ne plus imprimer ce compte-rendu mais de l'afficher dans le panneau de l'école et de le diffuser sur les sites de la mairie, du groupement de parents, de la FCPE et de l'école.

Après discussion, et vote (16 pour, 3 contre), il est convenu que ces nouvelles mesures seront mises en place et qu'en plus, dans un premier temps il sera proposé aux parents la possibilité de demander une version papier via le cahier de liaison de l'enfant.

XI. Bilan de la kermesse:

La kermesse de l'école a, cette année encore, remporté un très vif succès. De ce fait, toute l'équipe enseignante propose de renouveler cette fête le 24 juin 2011.

Nous remercions vivement tous les parents qui se sont énormément investis et nous vous redemandons dès à présent votre aide pour la recherche de lots pour sa nouvelle édition.

Recette 4826,70 euros

dépenses 1691,90 euros

bénéfice 3134,80 euros

Le prochain conseil d'école est prévu le 11 mars 2011. Le conseil d'école est clos à 21 heures.

La Directrice

La secrétaire de séance

C. LE COSTAOUËC

M.C FRANCISCOVICH